

passé vous apparaissent dans toutes leur hideuse laideur; un baiser et une caresse les effaçent pour toujours.

Si c'était là le seul heureux effet du jour de l'an, il faudrait le bénir et le féliciter de conserver ses bons vieux usages.

Combien de familles dont le bonheur intérieur était obscurci par de sombres nuages, les ont vu fondre et se dissiper aux premiers rayons d'amour du premier Janvier! Combien de réconciliations opérées, combien de pardons accordés ce jour-là.

Cette époque a encore une bienfaisante influence sur la société entière, par cet ancien et respectable usage de se visiter et de se saluer, si fort en honneur parmi nous—elle resserre les liens qui nous rattachent les uns aux autres—en nous rapprochant.

Aussi tout le monde salue le commencement d'un nouvel an avec acclamation. Les hommes d'affaires anticipent, pour les douze mois qui vont suivre, une prospérité nouvelle et une riche moisson; l'avocat, attend cette fois, une clientèle nombreuse, qui ayant fait défaut pendant tant d'années, ne peut manquer d'arriver, sur le principe que ce qui n'arrive pas aujourd'hui, viendra demain—le médecin (le malheureux!) par état comme par charité, soupire après les fièvres, la goutte, les rhumatismes, et maints autres maux qui lui permettent d'exercer le divin art d'Esculape, qui n'est pas toujours l'art de guérir.

La jeune fille qui se fait belle en grandissant, qui peut-être va dire adieu à son existence calme et sereine d'hier, salue aujourd'hui une nouvelle année, avec un doux espoir; Pour elle la vie s'embellira encore de nouveaux charmes; car les émotions qui déjà font palpiter son cœur, ont pour elle de douces joies, et des bonheurs étranges et ignorés jusqu'alors.

Le jeune homme qui s'avance dans le monde, à la conquête d'une position honorable dans la société, qui veut remplir noblement sa destinée de travail et d'utilité, s'éveille le jour de l'an avec la pensée intime, qui ne le quitte pas depuis longtemps. Il a compris que l'homme est éminemment social, que l'isolement ne convient pas à sa nature; qu'il lui faut une bonne et douce compagnie pour contempler les agréments de la vie et en diminuer les misères en les partageant, il espère que l'année ne se passera pas, sans apporter de grands changements dans son sort.

Voilà le commencement de l'année; grands et petits se promettent bien des choses qui ne viendront pas, bâtissent bien des projets qui ne s'élèveront jamais qu'à l'état de chimères—mais c'est là la vie humaine, toujours remplie de désirs nouveaux, d'espérances séduisantes.

Espérons donc, quand même, puisque l'espérance nous fait vivre—et souhaitons une seconde fois, pour l'an de grâce 1846:

A celui qui arrive au déclin de la vie une vieillesse heureuse.

Aux parents, des enfants reconnaissants qui les honorent et les chérissent.

A nos aimables dames Canadiennes, des maris dociles et aussi aimables qu'elles peuvent désirer.

A la jeune fille, un amant vertueux qui la rend bien heureuse.

Au jeune homme, une gentille et bonne petite femme selon son cœur.

Enfin à tous une bonne année!

L'année 1846, comme toutes ses devancières a commencé par des visites; Elle ont été nombreuses et fort agréables—On a remarqué chez quelques Dames, dans quelques maisons, le bon vieux usage d'offrir au visiteur une tasse de café ou un petit verre de liqueur fine—Cela donne occasion de prendre à votre santé et pour cette raison seule a été trouvé tout-à-fait bien.

La ville qui débordait par les rues en flots épris et pressés est rentrée dans son lit, le désordre joyeux a cessé; les voitures peuvent circuler librement, et chacun a repris ses affaires et son air grave et sérieux.

Les lotteries de bons et de gâteaux, ont contribué aux plaisirs de ces jours-ci, ainsi qu'un magnifique Bazar, qui s'est prolongé pendant plusieurs soirées, dans la grande salle des Odd-Fellows dans la rue Saint-Jacques.

Ce Bazar était attrayant par la présence de l'élite de nos belles canadiennes et des plus jolies femmes que nous ayons rencontrées depuis longtemps.—Il y avait là plus d'un frais visage de jeune fille, qui eût fait pâlir de dépit les plus belles madones de Raphaël.—Les ouvrages fait par les belles revendeuses étaient superbes.—Les gens étaient enchantés, si bien qu'on a pu y trouver l'annee suivante:—

“Une jeune femme, Mme A., célèbre à Montréal par la richesse de ses cheveux noirs, de ses sourcils noirs et par sa physionomie piquante, tenait une de ces tables vouées à la charité; elle provoquait les curieux à la bienfaisance; elle excitait leur générosité et presque toujours avec succès. Un jeune homme, d'une tournure hardie, admirait beaucoup la marchande, mais il achetait peu.

—Et vous, monsieur, lui dit Mme A., ne m'achèterez-vous rien?

—Moi, madame?

—Que désirez-vous?

—Ce que je désirerais n'est malheureusement pas à vendre, dit le lion d'un air fin et langoureux.

—Pout-être...

—Je n'ose, en vérité...

—Dites toujours...

—Eh bien! madame, je désirerais une boucle de vos cheveux.

Mme A. ne répondit rien: d'un geste charmant elle prit une paire de ciseaux, coupa quelques-uns de ses beaux cheveux, et les tendant à l'acheteur surpris: —C'est cinq piastres, monsieur, lui dit-elle.

Il n'y avait pas moyen de se dédire et de marchander. Il eût été à jamais perdu, et s'exécuta d'assez bonne grâce. Si Mme A. n'eût été aussi spirituelle et si jolie, elle se fût intimidée, troublée; elle se fût fâchée contre l'audacieux jeune homme, et les pauvres n'eussent pas profité d'une aumône si forte et si inattendue.

NOUVELLES A LA MAIN.

D'ici au 25 du courant, à l'arrivée du steamer du 4 janvier, les nouvelles seront rares et sans importance. Il ne se passe rien dans la province, au milieu de l'hiver; la neige qui tombe depuis trois à quatre jours, arrête les communications, en les rendant difficiles.

De Québec, il n'y a rien de neuf, si ce n'est les tristes détails qui nous arrivent chaque jour d'en bas, de la perte des vaisseaux partis tard dans l'automne. Aux dernières dates, c'étaient les naufrages des vaisseaux Montréal, Sir Richard Jackson, Wm. Bayard et Jane Morrison. Partie des équipages sont perdus; d'autres ont eu à souffrir d'horribles privations, des maux cruels—le froid, la faim, etc. Il n'y a qu'un moyen de prévenir ces malheurs—c'est d'empêcher les vaisseaux marchands de quitter le port de Québec après une certaine date de l'automne.

Aux États-Unis, les guerroyeurs se calment—il y a une réaction en faveur de la paix. On parle sérieusement de laisser la question de l'Orégon sur le terrain de la diplomatie; les Américains commencent à croire qu'il n'y a pas raison d'embarquer deux puissances comme les deux rivaux dans une guerre à outrance, pour un territoire sans importance et sans valeur.

Les journaux sont revenus tout à fait de leurs emportements belliqueux.

Le 28 décembre, M. Calhoun a proposé de continuer jusqu'après les fêtes la considération du bill pour cesser l'occupation conjointe. Il y eut une vive discussion avant que sa proposition fut acceptée; on disait même au départ du courrier, qu'il a décidé M. Douglas à retirer son bill, dont l'adoption, ne serait rien moins qu'une déclaration de guerre.

Le marché de New-York s'est ressenti de ce retour à des idées pacifiques; les produits, l'argent et les fonds ont subi une hausse considérable.

Les dépêches reçues de Mexico par le gouvernement Américain, sont d'une telle importance que le Congrès a cru devoir s'en occuper de suite. On pense que le cabinet de Washington aura recours à la force pour contraindre la république Mexicaine à payer ce qu'elle doit aux États-Unis, et à respecter le nouvel Etat du Texas.

La chute de Herrera, le président actuel du Mexique, est presque certaine.

Les résolutions qui ont pour but l'annexion du Texas sont passées, et devaient être signées le 29 décembre, par le Président. Le Texas se trouve donc être un Etat souverain de l'Union Américaine.

Ce soir a lieu la première soirée des Assemblées—à l'Hôtel Rasco.

Les membres des différentes loges des Odd Fellows donnent un grand bal dans leurs salles, le 16 janvier courant.

On parle avec beaucoup d'avantage des trois concerts, que doivent donner dans quelques jours, MM. Berlin et Van Maanen. Ces jeunes artistes distingués se sont fait une belle réputation parmi nous. Nous annoncerons leurs soirées musicales.

L'année 1845 a été fameuse par le grand nombre de mariages qui se sont faits dans Montréal et dans la Province entière. C'était là un texte des conversations du jour de l'an; on dit que la nouvelle année ne restera pas en arrière sous ce rapport, on annonce plusieurs mariages pour les jours gras—célébratoires, mes amis, attention!

Il y a promesse de mariage entre: etc., etc.

Au prochain numéro.

NAISSANCES.

Aux Trois-Rivières, le 29, la Dame de M. Philippe Gérard, marchand, a mis au monde un fils.

MARIE.

En cette ville, par Messire Fay, Sieur Marie-Joseph Lajeunesse, étudiant en médecine, à Dlle. Mélima, première fille de M. Bazille Mignault, de Chambly.

DECES.

En cette ville, le 31 décembre dernier, Benoit Coste, écuyer, natif de Lyon, (en France), résident à Montréal depuis trois ans. Ce vénérable vieillard s'était acquis par ses bonnes et nombreuses qualités, le respect et l'estime de tous ceux qui eurent l'avantage de le connaître; il était le fondateur de cette grande et admirable œuvre, la Propagation de la Foi. Ce digne patriarche, ne semblait exister que pour alléger les peines et misères de ses semblables; il laisse une épouse et des enfants chéris qui ne cesseront de déplorer sa perte. Ses restes mortels ont été déposés dans les voûtes de l'Eglise Paroissiale.

En cette ville, le 3 du courant, après quelques heures de maladie soufferte avec la résignation qui distingue toujours le vrai chrétien, Dame veuve Henri Schreeder, à l'âge de 68 ans. La mort de cette dame plonge dans le deuil une famille désolée. Elle laisse après elle, un grand nombre de parent et d'amis qui ne se consolent de sa perte prématurée, que par la pensée qu'elle est allée recevoir la récompense due à ses vertus.

En cette ville, le 1er janvier au matin, M. Edouard Douaire-Bondy, peintre de cette ville, après une longue maladie, âgé de 39 ans.

A Québec, le 3 ult., après cinq jours de maladie, attaqué de paralysie, James-Hastings Kerr, écuyer, âgé de 52 ans.

A Québec, à l'âge de 18 ans, Dlle. Ester Perrault, après une maladie de poitrine qui a duré 18 mois.

Le 25 décembre, après une longue maladie, Dame Anastasie Kirouac, épouse d'André Gagné, âgée de 31 ans.

A la Pointe-Levi, le 30, après une courte maladie de 8 jours, Dame Marie Beaudoin dite Larivière, épouse d'Etienne Lalair, écuyer.

A Québec, le 2, Dame Marie-Emilie Labrecque, âgée de 36 ans, épouse de M. François-Régis Lapointe.

A l'Hôpital de Marine, le 27, à l'âge de 13 mois, Marie-Alphonse, enfant de J. B. Landry, écuyer, chirurgien interne de cette maison.

A Ste-Croix, le 23, après une maladie de sept semaines, M. Grégoire Legendre, fils de M. Joseph Legendre. Il n'était âgé que de 20 ans.

A Niagara, le 25 décembre, le Lieut. Col. Elliot, des Carabiniers Canadiens.

ANNONCES.

AVIS.-O

N demande information sur un individu, ayant nom JOSEPH SEGGIN, autrefois de la Paroisse de St. Valentin, parti, il y a environ neuf ans, pour les Etats-Unis. On n'en a pas entendu parler depuis. MM. Les Curés, ou autres, qui pourraient donner quelque information sur cet homme, rendraient un grand service à sa famille.

S'adresser au Bureau de la Revue Canadienne. Montréal, 15 novembre, 1845.



Departement des Terres de la Couronne.

Montréal, 18 Décembre 1845.

AVIS.—Pour être vendu, par Encaissement Public, au Palais de Justice, à Trois-Rivières, MARDI, le QUATRIEME jour d'AOUT, mil-huit-cent quarante-six, à ONZE heures de l'avant-midi:

La propriété connue sous le nom de FORGES DE ST. MAURICE, située sur la Rivière St. Maurice, District de Trois Rivières, Bas-Canada, comprenant tous les ouvrages en fer, moulins, fournaux, maisons, magasins, remises, etc., et contenant environ cinquante-cinq acres de terre, plus ou moins. L'acquéreur pourra avoir le privilège d'acheter une quantité additionnelle de terrain adjoignant (n'excedant pas trois cent cinquante acres), qu'il peut avoir au prix de sept chellins et six deniers par acre.

L'acquéreur aura aussi le droit de prendre de la mine de fer, durant l'espace de cinq années, sur les Terres de la Couronne, non encore concédées dans les Fiefs St. Etienne et St. Maurice, connus comme Terrains des Forges, lequel droit cessera sur chaque partie des dits fiefs, du moment que cette partie sera vendue, concédée, ou disposée autrement par le gouvernement lequel ne sera toutefois sujet à aucune indemnité envers l'acquéreur, pour la cessation de ce privilège. Aussi, le droit (non exclusif) d'acheter de la mine des concessionnaires de la Couronne, ou autres sur la propriété desquels les mines auront été réservées à la Couronne.

Quinze jours sont alloués au présent locataire pour transporter ailleurs ce qui lui appartient.

Possession sera donnée le SECOND jour d'OCTOBRE, mil-huit-cent quarante-six.

Un quart du prix d'achat sera requis au tems de la vente, le reste sera payé en trois versements égaux, annuels, avec intérêt. Les lettres patentes seront émanées, lorsque le paiement sera complété.

Des plans de la propriété peuvent être vus à ce Bureau.

D. B. PAPINEAU,

C. T. C.